

Camping Municipal de Besançon-Chalezeule - Homologation des tarifs pour la saison 2006

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : Le Conseil d'Administration de la Fédération Française de Camping et Caravaning a proposé les tarifs de l'année 2006 du camping de Besançon-Chalezeule.

Redevances 2006 - Emplacement sur le camping

Les redevances journalières de séjours s'entendent de l'heure d'arrivée au lendemain 12 heures puis par période de 24 heures. Les redevances sont payables d'avance. Les emplacements doivent être libérés à 12 heures.

Redevances principales de séjour par jour	Juillet - août		% augm.	Autres mois		% augm.
	2005	2006		2005	2006	
Emplacement camping (comprend une voiture + caravane ou tente ou camping car)	5,00 €	5,15 €	+ 3	4,50 €	4,60 €	+ 2,22
Emplacement double essieux	23,00 €	23,00 €	-	23,00 €	23,00 €	-
Campeur de 10 ans ou plus	3,65 €	3,75 €	+ 2,74	3,35 €	3,45 €	+ 2,98
Campeur de moins de 10 ans	1,75 €	1,85 €	+ 5,71	1,60 €	1,70 €	+ 6,25
Groupes à partir de 10 personnes, sur réservation uniquement : par personne, sans distinction d'âge	4,50 €	4,75 €	+ 5,55	4,00 €	4,15 €	+ 3,75
Prestations supplémentaires par jour						
Branchement électrique 6 ampères	3,20 €	3,30 €	+ 3,12%	3,25 €	3,40 €	+ 4,61
Voiture supplémentaire (après accord du régisseur)	2,00 €	2,00 €	-	2,00 €	2,00 €	-
Visiteur (1)	2,00 €	2,00 €	-	2,00 €	2,00 €	-
Supplément animal (chien)	1,00 €	1,00 €	-	1,00 €	1,00 €	-
Frais de réservation	5,00 €	5,00 €	-	5,00 €	5,00 €	-
Garage mort	5,00 €	5,15 €	+ 3 %	4,50 €	4,60 €	+ 2,22

(1) les campeurs peuvent recevoir des visiteurs à l'accueil. Si ceux-ci sont admis à pénétrer dans le terrain de camping, le campeur qui les reçoit est tenu d'acquitter une redevance, dans la mesure où le visiteur a accès aux prestations et/ou installations de terrain de camping.

La FFCC propose à ses adhérents* une carte de fidélité donnant droit à des réductions : «1 nuit offerte pour 5 nuits payées», offre valable sur l'ensemble de ses terrains (hors Electricité et Taxe de Séjour).

* Membres de la Fédération Française de Camping et Caravaning, porteurs de la vignette FFCC au millésime de l'année en cours ou de la carte fédérale 2006 (Cartes en vente au bureau : 28,00 € cartes familiales ; 18,00 € cartes individuelles).

Une réduction de 10 % sur les redevances principales ci-dessus est consentie aux campeurs de nationalité étrangère porteurs de la Carte Camping International.

Enfin, il faut préciser qu'à ces tarifs s'ajoute la taxe de séjour dont le montant est fixé par la commune de Chalezeule.

Tarifs de location de mobile home à la semaine - saison 2006

Les arrivées doivent avoir lieu impérativement le samedi à partir de 16 h.

Les départs doivent se faire impérativement le samedi avant 10 h.

Les tarifs sont les mêmes qu'en 2005.

Type	1 ^{er} avril au 17 juin	17 juin au 8 juillet	8 juillet au 29 juillet	29 juillet au 19 août	19 août au 26 août	26 août à fermeture
Mobile-home 4-6 pl.	310 €	430 €	520 €	590 €	480 €	310 €

Animaux : 7 €

Frais de dossier : 10 €

Ces tarifs de location à la semaine sont tout compris.

La literie, couvertures et oreillers sont fournis dans les bungalows.

Ne sont pas fournis les draps et housses d'oreillers.

Une caution de 160 € pour la location et une autre de 40 € pour la propreté des lieux, sont rendues lors de la remise des clefs (au départ), après vérification de l'état des lieux.

Conformément à l'article 14.1 de la convention de délégation de service public du 31 décembre 2004, le Conseil Municipal est invité à procéder à l'homologation de ces nouveaux tarifs, applicables jusqu'au 30 septembre 2006, le camping étant fermé d'octobre à décembre.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 3 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'approuver les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 23 décembre 2005.